

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Tanalith E 3475

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: BE2015-0018

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0012526-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	7

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Tanalith E 3475

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	YOU Solutions Germany GmbH
	Adresse	Freundallee 9a DE 30173 Hannover Allemagne
Numéro de l'autorisation	BE2015-0018	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0012526-0000	
Date de l'autorisation	09/04/2015	
Date d'expiration de l'autorisation	28/07/2025	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Arch Timber Protection Ltd
Adresse du fabricant	Hexagon Tower, Crumpsall Vale, Blackley M9 8GQ Manchester Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Leeds Road HD2 1YU Huddersfield Royaume-Uni

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1444 - Granulated copper
Nom du fabricant	European Metal Recycling
Adresse du fabricant	Sirius House, Delta Crescent WA5 7NS Warrington Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Sirius House, Delta Crescent WA5 7NS Warrington Royaume-Uni

Substance active	1444 - Granulated copper
Nom du fabricant	OmniSource, LLC
Adresse du fabricant	7575 West Jefferson Boulevard, Fort Wayne IN 46804 Indiana États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	2511 Taylor Street, Fort Wayne IN 46802 Indiana États-Unis

Substance active	51 - Tébuconazole
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Cologne Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer Crop Agricultural Division P.O box 4913, Hawthorn Road MO 64120-0013 Kansas City États-Unis

Substance active	48 - 1-[[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Cologne Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Syngenta Crop Protection AG CH - 1870 Monthey Suisse
	Jiangsu Yangnong Chemical Group Co., Ltd, Wenfeng Road, Yangzhou 225009 Jiangsu Chine
	Jiangsu Sevencontinent Green Chemical Co. Ltd. North Area of Dongsha Chem-Zone, Zhangjiagang 215600 Jiangsu Chine

Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	Janssen PMP, une division de Janssen Pharmaceutica
Adresse du fabricant	Turnhoutseweg 30 B-2340 Beerse Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Jiangsu Sevencontinent Green Chemical Ltd. North Area of Dongsha Chem-Zone, Zhangjiagang 215600 Jiangsu Chine

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Granulated copper		Substance active			9
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylméthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,18
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,18
2-aminoéthanol	2-aminoéthanol	Substance non active	141-43-5	205-483-3	30,3

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>Nocif par inhalation.</p> <p>Peut irriter les voies respiratoires.</p> <p>Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>Contient propiconazole. Peut produire une réaction allergique.</p>
--------------------------	---

Conseils de prudence

<p>Éviter de respirer les aérosols.</p> <p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>Porter des vêtements de protection.</p> <p>EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.</p> <p>EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.</p> <p>Porter des gants de protection.</p> <p>Porter un équipement de protection des yeux.</p> <p>Porter un équipement de protection du visage.</p>
--

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Produit de préservation du bois pour le traitement préventif du bois, au moyen d'une installation sous vide et sous pression, contre les champignons et les insectes, y compris les termites, pour les classes d'emploi 1, 2, 3 et 4, à l'exception du bois qui sera en contact permanent avec l'eau. - réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Produit de préservation du bois pour le traitement préventif du bois (classes d'emploi 1, 2, 3 et 4), à l'exception du bois qui sera en contact permanent avec l'eau.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Reticulitermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Basidiomycota : Nom commun: Brown rot fungi Stade de développement: Hyphe</p> <p>Nom scientifique: Champignons : Nom commun: Soft rot fungi Stade de développement: Hyphe</p> <p>Nom scientifique: Anobiidae : Nom commun: Wood boring beetles Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Fungi: Nom commun: White rot fungi Stade de développement: Hyphe</p>

Domaine d'utilisation

<p>Méthode(s) d'application</p>	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Bois massif (bois de résineux et de feuillus), bois et panneaux composites dans les classes d'emploi 1, 2, 3 et 4, à l'exception du bois qui sera en contact permanent avec l'eau</p> <p>Méthode d'application: Système clos: imprégnation sous vide Description détaillée: Traitement préventif du bois au moyen d'une installation sous vide et sous pression. Le traitement des panneaux (contreplaqué, etc.) doit intervenir au terme du processus de fabrication des panneaux.</p>
<p>Taux et fréquences d'application</p>	<p>Taux d'application: 7,6 kg/m³ - 44,44 kg/m³ Dilution (%): 1,3 - 8,89 % Nombre et fréquence des applications: Concentration d'utilisation : classes d'emploi 1, 2 et 3* termites non comprises : 1,30 - 4,17 % m/v classes d'emploi 1 et 2, y compris les termites : 1,72 - 4,17 % m/v classe d'emploi 3, y compris les termites : 1,77 - 4,17 % m/v classe d'emploi 4# : 2,55 - 8,89 % m/v classe d'emploi 4# utilisation renforcée (poteaux téléphoniques) : 8,89 % m/v Rétention (zone analytique) : classes d'emploi 1, 2 et 3* termites non comprises : 7,6 - 16,67 kg/m³ classes d'emploi 1 et 2, y compris les termites : 10,3 - 16,67 kg/m³ classe d'emploi 3, y compris les termites : 10,6 - 16,67 kg/m³ classe d'emploi 4# : 15,3 - 27,8 kg/m³ classe d'emploi 4# utilisation renforcée (poteaux téléphoniques) : 44,44 kg/m³ *NB : Pour le bois des traverses de chemin de fer (classe d'emploi 3), suivre les recommandations de rétention de la classe d'emploi 4 (jusqu'à 27,8 kg/m³).# à l'exception du bois qui sera en contact permanent avec l'eau</p>
<p>Catégorie(s) d'utilisateurs</p>	<p>Professionnel</p>
<p>Dimensions et matériaux d'emballage</p>	<p>Conteneurs GRV en PEHD</p> <p>de 1000 L ou</p> <p>Conteneurs pour vrac en acier inoxydable de 30 000 L pour transport routier</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir le mode d'emploi général

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir le mode d'emploi général

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi général

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Le Tanalith E 3462 est un concentré à base d'eau, qui doit être dilué dans de l'eau jusqu'à obtenir une concentration d'utilisation adéquate. La dilution s'effectue souvent par processus automatisé, mais parfois aussi dans une cuve de mélange séparée. La quantité requise de concentré doit être incorporée dans l'eau et mélangée. La solution obtenue est ensuite ajoutée au réservoir de stockage qui alimente la cuve de traitement de l'installation industrielle sous vide et sous pression.
- Le produit est appliqué dans une installation industrielle sous vide et sous pression et ne peut pas être appliqué par immersion ou sur place.
- Pendant les travaux, les utilisateurs professionnels doivent porter une combinaison, des gants, des bottes et un équipement de protection des yeux/du visage adaptés.
- Le bois imprégné ne convient pas comme matériau destiné à entrer en contact avec les aliments.
- Le traitement des panneaux (contreplaqué, etc.) doit intervenir au terme du processus de fabrication des panneaux.

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir le mode d'emploi général

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Le bois traité doit être entreposé dans un lieu couvert.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Le déversement à l'égout du produit, de ses dilutions et des eaux usées contenant des résidus du produit n'est pas autorisé, mais ils doivent être réutilisés ou éliminés en tant que déchets chimiques.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Pas de conditions spécifiques requises. Conservation : 2 ans

6. Autres informations

La substance active cuivre granulé s'oxyde en ions cuivre(II) pendant la production du Tanalith E 3462. Le produit a une teneur totale en cuivre de 9 %.